

**Niveau :** L3. **Spécialité :** Psychologie clinique. **Matière :** Psychologie du traumatisme et victimologie. **Chargée de la matière :** M<sup>me</sup> Benamsili-Haderbache Lamia.

## Cours n°2 : Concepts, définitions et termes fondamentaux en psychotraumatologie

### 1- Concept de violence :

L'étymologie du mot « violence », dérive du latin « vis » qui signifie « force en action, force exercée contre quelqu'un ». La violence est définie par l'OMS (2002) comme suit « **l'usage délibéré ou la menace d'usage délibérée de la force physique ou de la puissance contre soi-même, contre une autre personne ou contre un groupe ou une communauté qui entraîne ou risque fort d'entraîner un traumatisme, un décès, un dommage moral, un mal-développement ou une carence** ».

Les réactions psychiques se vivent dans le registre du deuil et dans celui du traumatisme.

### 2- Concept de stress :

Le mot stress vient du latin *stringere* qui signifie « éteindre, serrer, resserrer, pincer, blesser, offenser ». Le mot anglais stress est emprunté au vocabulaire des métallurgistes, qui désignaient ainsi le comportement d'un métal soumis à des forces de pression, d'étirement ou de torsion. On peut le définir comme « **la réaction réflexe, neurobiologique, physiologique et psychologique d'alarme, de mobilisation et de défense, de l'individu à une agression, une menace ou une situation inopinée** » (Crocq, 2014).

### 3- Concept de traumatisme psychique :

Le mot « traumatisme » vient des mots grecs anciens *traumatismos*, signifiant action de blesser, et trauma, signifiant blessure. Appliqué à la pathologie chirurgicale, il signifie « transmission d'un choc mécanique exercé par un agent physique extérieur sur une partie du corps et y provoquant une blessure ou une contusion ». Transposé à la psychopathologie, il devient traumatisme psychologique ou trauma, soit « **la transmission d'un choc psychique exercé par un agent psychologique extérieur sur le psychisme, y provoquant des perturbations psychopathologiques, transitoires ou définitives** » (Crocq, 2014).

Le traumatisme **est donc un choc psychologique important**, généralement lié à une situation où une personne a été confrontée à la mort ou à la menace de mort, à des blessures graves ou au péril de tels dommages, à des violences sexuelles ou au risque de telles agressions. **Il s'agit d'un état psychopathologique organisé et durable apparu après l'exposition à un événement potentiellement traumatisant**, représentant une menace et suffisamment violente pour déborder les capacités de défense du sujet. Le terme traumatisme est employé lorsque l'on cherche à désigner **l'impact psychique d'un événement** qui a marqué l'existence d'une personne.

À l'origine de tout psychotraumatisme se trouve un fait fondamental et nécessaire pour son apparition et sa texture même : c'est l'évènement.

### 4- Concept d'évènement traumatisant :

L'événement **traumatisant** constitue donc une menace pour la vie (mort réelle ou possible) ou pour l'intégrité physique (lésions corporelles, violation de l'intimité) et/ou mentale (perte de biens personnels, outrage à l'honneur ou aux droits fondamentaux, etc.) d'une personne ou d'un groupe de personnes. La situation traumogène se constitue massivement et brusquement. Elle est hors du commun, exceptionnelle et grave et elle happe les individus dans un tourbillon de violence.

Les paramètres des événements traumatisants sont variés et multiples : ils peuvent être d'origine naturelle (ex : les catastrophes naturelles comme les catastrophes climatiques : les ouragans, la foudre, les inondations, la sécheresse, les avalanches. Les catastrophes géologiques : les raz-de-marée ou tsunamis, les glissements de terrain, les séismes, les éruptions volcaniques.

Les catastrophes biologiques : les pandémies telle le SIDA et les épidémies mortelles telle le choléra) **ou humaine (intentionnels**\_tels que les maltraitances, les agressions physiques et les tortures, violences sexuelles, les vols, les attentats terroristes, les génocides, les guerres, **ou accidentels** tels que les accidents domestiques, les explosions accidentelles, les accidents de loisirs et de sport, les incendies, les accidents de travail, les erreurs médicales, les accidents routiers, ferroviaires et aériens, les accidents technologiques, industriels et nucléaires), **individuels** (tels que les accidents) ou **collectifs** (tel que les faits de guerre) (Josse, 2019).

## 5- Concept de victime :

À l'origine, « **victime** » est un terme du lexique sacré. Le dictionnaire nous apprend qu'il vient du latin « *victima* » et le définit comme « une créature vivante offerte en sacrifice aux dieux » (1496). On entend par victimes « **des personnes qui, individuellement ou collectivement, ont subi des préjudices, notamment une atteinte à leur intégrité physique ou mentale, une souffrance morale, une perte matérielle, ou une atteinte grave à leurs droits fondamentaux, en raison d'actes ou d'omissions qui enfreignent les lois pénales en vigueur dans un État membre** » (Assemblée générale des Nations Unies, 1985).

## 6- Types de traumatisme psychique :

C'est à **Lenore Terr (1991)** que l'on doit la première typologie des traumatismes. Elle distingue deux catégories : **les traumatismes de type I et de type II.** Elle entend par **traumatisme de type I** un traumatisme induit par un événement unique, limité dans le temps, présentant un commencement net et une fin claire. Une agression, un hold-up, un incendie, une catastrophe naturelle sont quelques illustrations. **Elle parle de traumatisme de type II** lorsque l'événement à l'origine des troubles s'est répété, lorsqu'il a été présent constamment ou qu'il a menacé de se reproduire à tout instant durant une longue période. La violence intrafamiliale, les abus sexuels, la violence politique, le terrorisme et les faits de guerre répondent à cette définition. **Eldra Solomon et Kathleen Heide (1999)** spécifient une troisième catégorie, le **traumatisme de type III**, pour décrire les conséquences d'événements multiples, envahissants et violents débutant à un âge précoce et présents durant une longue période, cas typique des abus. Il existe une quatrième catégorie (**de type IV**) pour désigner les **traumatismes en cours** (Josse, 2019).

**Judith Herman (1997)**, professeur à la Harvard Medical School, choisit de classer les **traumatismes en deux catégories** : **les traumatismes simples et complexes**. Sa définition des traumatismes simples les assimile aux traumatismes de type I définis par Terr. Les événements qui les engendrent constituent un événement ponctuel dans la vie du sujet. Par traumatisme complexe, elle désigne le résultat d'une victimisation chronique d'assujettissement à une personne ou à un groupe de personnes. Dans ces situations, la victime est généralement captive durant une longue période (mois ou années), sous le contrôle de l'auteur des actes traumagènes et incapable de lui échapper. Ces traumatismes complexes sont à rapprocher des traumatismes de type II précisés par Terr et s'ils débutent à un âge précoce, aux traumatismes de type III définis par Solomon et Heide. Exemple : La violence intrafamiliale (violence conjugale,inceste,négligence, maltraitance et agressions physiques envers les enfants, les personnes âgées, etc.), les abus sexuels et/ou physiques extrafamiliaux, les violences exercées dans les camps de détention (torture, obligation à se soumettre à des actes dégradants et immoraux etc.), les faits de guerre (bombardements, tirs, mines, siège d'une ville, recrutement forcé, etc.), et le harcèlement (harcèlement moral ou sexuel) (Josse, 2019).

On trouve également **les traumatismes directs et indirects**. On parle de traumatisme direct lorsque la victime souffre d'un traumatisme après avoir été confrontée au sentiment de mort imminente, à l'horreur ou au chaos. Elle peut avoir été sujet, acteur ou témoin. Dans les traumatismes indirects, une personne peut pâtir psychologiquement d'une situation vécue non par elle-même, mais par un tiers (Josse, 2019).